



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2022/1419

Attribution de subventions à divers organismes - Exercice 2022 - Approbation d'une convention d'application type aux conventions cadres pour les subventions de fonctionnement

Direction des Finances

Rapporteur : Mme HENOCQUE Audrey

SEANCE DU 27 JANVIER 2022

COMPTE RENDU AFFICHE LE : 1 FEVRIER 2022

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 20 JANVIER 2022

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA SEANCE : 73

DELIBERATION AFFICHEE LE : 3 FEVRIER 2022

PRESIDENT : M. DOUCET Grégory

SECRETAIRE ELU : M. GODINOT Sylvain

PRESENTS : Mme PERRIN, M. DOUCET, Mme HENOCQUE, M. GODINOT, Mme VIDAL, M. BOSETTI, Mme LEGER, M. VASSELIN, Mme PERRIN-GILBERT, M. CHIH, Mme RUNEL, M. LUNGENSTRASS, Mme AUGÉY, Mme DE LAURENS, M. MICHAUD, Mme NUBLAT-FAURE, M. HUSSON, M. CHEVALIER, Mme DELAUNAY, M. GIRAULT, Mme GOUST, Mme DUBOIS BERTRAND, Mme PRIN, M. VIVIEN, M. EKINCI, Mme TOMIC, M. MONOT, Mme DUBOT, Mme BLANC, Mme CROIZIER, M. BLACHE, M. DUVERNOIS, Mme BORBON, M. HERNANDEZ, M. BILLARD, M. BLANC, M. SOUVESTRE, Mme BOUAGGA, M. PRIETO, Mme ROCH, M. BERZANE, M. ODIARD, Mme MARAS, Mme CABOT, M. ZINCK, Mme BRAIBANT THORAVAL, M. GIRAUD, M. DRIOLI, M. GENOUVRIER, Mme ALCOVER, M. CHAPUIS, Mme BRUVIER HAMM, Mme FRÉRY, Mme GEORGEL, M. DEBRAY, Mme POPOFF, M. KEPENEKIAN, M. REVEL, Mme VERNEY-CARRON, Mme CONDEMINE, M. BROLIQUIER, M. OLIVER, M. CUCHERAT, M. LEVY, M. SECHERESSE, M. COLLOMB, Mme GAILLIOUT, Mme PALOMINO, Mme FERRARI

ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS : M. MAES (pouvoir à M. VASSELIN), Mme ZDOROVITZOFF (pouvoir à Mme TOMIC), Mme DE MONTILLE (pouvoir à Mme CROIZIER), Mme BACHA-HIMEUR (pouvoir à M. LEVY)

ABSENTS NON EXCUSES :

2022/1419 - ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS A DIVERS ORGANISMES - EXERCICE 2022 - APPROBATION D'UNE CONVENTION D'APPLICATION TYPE AUX CONVENTIONS CADRES POUR LES SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT (DIRECTION DES FINANCES)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 17 janvier 2022 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

Conformément à l'ordonnance n° 2005-1027 relative à la simplification et à l'amélioration des règles budgétaires et comptables applicables aux collectivités territoriales, l'attribution des subventions doit donner lieu à une délibération distincte du vote du budget. Toutefois, pour les subventions dont l'attribution n'est pas assortie de conditions d'octroi, le Conseil municipal peut décider soit d'individualiser au budget les crédits par bénéficiaire, soit d'établir dans un état annexé au budget une liste des bénéficiaires avec, pour chacun d'eux, l'objet et le montant de la subvention.

Au regard de ces dispositions et dans un souci de lisibilité, la Ville de Lyon a choisi de vous faire approuver par délibération distincte du budget, l'ensemble des subventions dont le bénéficiaire et le montant sont connus au moment de l'adoption dudit budget, la plupart d'entre elles faisant l'objet de conditions d'octroi.

Pour les associations ayant signé une convention pluriannuelle avec la Ville, je vous propose également d'approuver un modèle général de convention d'application financière aux conventions cadres pluriannuelles, pour l'exercice 2022.

Ces conventions s'appliquent uniquement aux subventions de fonctionnement général et devront être signées entre les différentes parties pour autoriser le mandatement de la subvention relative à l'exercice 2022.

Conformément aux dispositions de l'article L 2511-14 du code général des collectivités territoriales, chaque conseil d'arrondissement a été préalablement consulté sur le montant des subventions que le conseil municipal se propose d'allouer aux associations dont l'activité s'exerce dans le seul arrondissement, ou au profit des seuls habitants de l'arrondissement quel que soit le siège de ces associations.

Vu les articles L 2311- 7 et L 2511-14 du code des général des collectivités territoriales ;

Vu les modèles de convention type annexés à la présente délibération ;

Vu l'avis du Conseil des 1^{er}, 2^e, 3^e, 4^e, 5^e, 6^e, 7^e, 8^e et 9^e arrondissements ;

Oùï l'avis de la commission Finances - Commande publique - Administration générale - Promotion des services publics - Ressources humaines ;

DELIBERE

- 1- Les subventions énumérées dans les tableaux ci-dessous sont allouées aux organismes cités, dans le cadre du budget principal, des budgets annexes du Théâtre des Célestins, des Halles de Lyon Paul Bocuse et de l’Auditorium - Orchestre National de Lyon :

A) pour le budget principal :

204181 : Subvention d'équipement aux organismes publics divers : (biens mobiliers, matériels et études)

Direction	Objet	Tiers	Pour mémoire 2021	2022
Affaires Culturelles	Subvention à l'Ecole Nationale Supérieure des Beaux-Arts de Lyon pour l'achat d'équipements	Ecole Nationale Supérieure des Beaux-Arts de Lyon	50 000 €	100 000 €
	TOTAL		50 000 €	100 000 €

Direction	Objet	Tiers	Pour mémoire 2021	2022
Système d'Information et Transformation Numérique	Subvention au budget annexe du Théâtre des Célestins pour achat équipements informatiques et logiciels	Théâtre des Célestins	0 €	10 000 €
	Subvention au budget annexe de l'Orchestre National de Lyon pour achat équipements informatiques et logiciels	Auditorium-Orchestre National de Lyon	0 €	18 000 €
	TOTAL		0 €	28 000 €

Total article 204181 :		50 000 €	128 000 €
-------------------------------	--	-----------------	------------------

204182 : Subvention d'équipement aux organismes publics divers : (bâtiments et installations)

Directions	Objet	Tiers	Pour mémoire 2021	2022
Gestion Technique des bâtiments et Construction	Subvention au budget annexe de l'Orchestre National de Lyon pour travaux de conservation du patrimoine	Auditorium-Orchestre National de Lyon	0 €	96 000 €
	Subvention au budget annexe du Théâtre des Célestins pour des travaux de conservation du patrimoine	Théâtre des Célestins	85 000 €	100 000 €
	TOTAL		85 000 €	196 000 €

Direction	Objet	Tiers	Pour mémoire 2021	2022
Système d'Information et Transformation Numérique	Subvention au budget annexe de l'Orchestre National de Lyon pour des travaux de câblage et fibrage	Auditorium-Orchestre National de Lyon	0 €	5 000 €
	TOTAL		0 €	5 000 €

Total article 204182 :	85 000 €	201 000 €
-------------------------------	-----------------	------------------

20415321 : Subvention d'équipement au CCAS (Biens mobiliers, matériel et études)

Direction	Objet	Tiers	Pour mémoire 2021	2022
Système d'Information et Transformation Numérique	Subvention au CCAS pour l'achat équipements informatiques et de logiciels	CCAS	0 €	255 000 €
	TOTAL		0 €	255 000 €

Total article 20415321:	0 €	255 000 €
--------------------------------	------------	------------------

20415322 : Subvention d'équipement au CCAS (Bâtiments et installations)

Direction	Objet	Tiers	Pour mémoire 2021	2022
Système d'Information et Transformation Numérique	Subvention au CCAS pour travaux de câblage et fibrage	CCAS	0 €	192 000 €

Total article 20415322 :			0 €	192 000 €
---------------------------------	--	--	------------	------------------

Total article 2041* :			135 000 €	776 000 €
------------------------------	--	--	------------------	------------------

20421 : Subvention d'équipement aux personnes de droit privé –
Biens mobiliers, matériel et études

Direction	Objet	Tiers	Pour mémoire 2021	2022
Affaires Culturelles	Subvention à l'Opéra pour l'achat de petit équipement	Opéra de Lyon	170 000 €	170 000 €
		TOTAL	170 000 €	170 000 €

Total Article 20421			170 000 €	170 000 €
----------------------------	--	--	------------------	------------------

20422 : Subvention d'équipement aux personnes de droit privé - Bâtiments et installations

Direction	Objet	Tiers	Pour mémoire 2021	2022
Gestion Technique des Bâtiments	Subvention à ENEDIS pour des travaux d'extension du réseau électrique	ENEDIS	600 000 €	500 000 €
		TOTAL	600 000 €	500 000 €

Total Article 20422			600 000 €	500 000 €
----------------------------	--	--	------------------	------------------

Total Article 2042*			770 000 €	670 000 €
----------------------------	--	--	------------------	------------------

2324 : Immobilisations incorporelles en cours - Subvention d'équipement versées

Direction	Objet	Tiers	Pour mémoire 2021	2022
Action sociale	Subvention au CCAS pour des petits travaux et l'achat d'équipement	CCAS de Lyon	30 000 €	30 000 €
	TOTAL		30 000 €	30 000 €

Direction	Objet	Tiers	Pour mémoire 2021	2022
Affaires Culturelles	Subvention au Musée Urbain Tony Garnier pour la rénovation des murs peints	Musée Urbain Tony Garnier	5 000 €	5 000 €
	TOTAL		5 000 €	5 000 €

Directions	Objet	Tiers	Pour mémoire 2021	2022
Gestion Technique des Bâtiments et Construction	Subvention au budget annexe de l'Orchestre National de Lyon pour des études préalables avant travaux	Auditorium-Orchestre National de Lyon	0 €	228 000 €
	Subvention au budget annexe du Théâtre des Célestins pour des études préalables avant travaux	Théâtre des Célestins	0 €	60 000 €
	TOTAL		0 €	288 000 €

Total article 2324 :	35 000 €	323 000 €
-----------------------------	-----------------	------------------

Nature 65748 : Subvention de fonctionnement - Associations et autres personnes de droit privé

Direction	Tiers	pour mémoire 2021	2022
RELATIONS SOCIALES ET DE LA VIE AU TRAVAIL	AMITIE COMMUNAUTAIRES ET MUNICIPAUX	3 731 €	3 732 €
	ARLYMET	7 043 €	7 043 €
	TOTAL RELATIONS SOCIALES ET DE LA VIE AU TRAVAIL	10 774 €	10 775 €

Direction	Tiers	pour mémoire 2021	2022
DEVELOPPEMENT TERRITORIAL	ALTM	320 000 €	320 000 €
	APMMGLL (Association de Promotion des Maisons Médicales de Garde Libérale Lyonnaises)	70 000 €	70 000 €
	CRIJ CENTRE REGIONAL INFORMATION JEUNESSE	97 986 €	97 986 €
	TOTAL DEVELOPPEMENT TERRITORIAL	487 986 €	487 986 €

Direction	Tiers	pour mémoire 2021	2022
DIRECTION CENTRALE DE L'IMMOBILIER	BOURSE DU TRAVAIL	13 320 €	13 320 €
	TOTAL DIRECTION CENTRALE DE L'IMMOBILIER	13 320 €	13 320 €

Direction	Tiers	pour mémoire 2021	2022
CULTURE	ARTY FARTY	366 705 €	366 705 €
	COMPAGNIE LES TROIS HUIT	195 000 €	150 000 €
	GRAME	172 000 €	172 000 €
	INSTITUT LUMIERE	550 000 €	700 000 €
	LA CINEFABRIQUE	100 000 €	100 000 €
	LA COMPAGNIE M A	120 000 €	150 000 €
	LES GRANDS CONCERTS	100 000 €	100 000 €
	LES NOUVELLES SUBSTANCES	1 390 000 €	1 390 000 €
	MAISON DE LA DANSE	965 000 €	965 000 €
	MAPRA	50 000 €	50 000 €
	ASSOCIATION Marché Gare	0 €	100 000 €
	MUSEE URBAIN TONY GARNIER	90 000 €	90 000 €
	OPERA NATIONAL DE LYON	7 000 000 €	7 000 000 €
	RESEAU LE PERISCOPE	70 000 €	100 000 €
	THEATRE NOUVELLE GENERATION	588 000 €	613 000 €
	SOIERIE VIVANTE	30 000 €	40 000 €
	THEATRE DU POINT DU JOUR	287 000 €	300 000 €
	THEATRE DE LA CROIX ROUSSE	636 444 €	636 444 €
	TRANSMISSION - Le Transbordeur	89 700 €	89 700 €
	VILLA GILLET	250 000 €	250 000 €
SILK IN LYON*	27 000 €	35 000 €	
TOTAL AFFAIRES CULTURELLES	13 076 849 €	13 397 849 €	

*En 2021 : la subvention à l'association SILK in LYON a fait l'objet d'une délibération spécifique et n'était pas intégrée dans la délibération globale d'attribution de subventions.

Direction	Tiers	pour mémoire 2021	2022
AMENAGEMENT URBAIN	AGENCE URBANISME	215 000 €	210 000 €
	MAISON DE L'ARCHITECTURE RHONE ALPES	7 500 €	7 500 €
	RENAISSANCE DU VIEUX LYON	5 336 €	5 336 €
	SAUVEGARDE ET EMBELLISSEMENT LYON	1 098 €	1 098 €
	SOLIHA	19 000 €	19 000 €
	ALPIL - Lieux d'accueil des personnes les plus défavorisées pour la demande de logement social	25 000 €	25 000 €
	CAUE DU RHONE	0 €	5 000 €
	TOTAL AMENAGEMENT URBAIN	272 934 €	272 934 €

Direction	Tiers	pour mémoire 2021	2022
MOBILITE URBAINE	DARLY	1 500 €	1 500 €
	LYON METRO TRANSPORTS PUBLICS	1 800 €	1 800 €
	PREVENTION ROUTIERE COMITE RHONE	4 500 €	4 500 €
	REAGIR L'ENFANT ET LA RUE	5 335 €	5 335 €
	TOTAL MOBILITE URBAINE	13 135 €	13 135 €

Direction	Tiers	pour mémoire 2021	2022
ESPACES VERTS	FONDATION FOURVIERE	7 500 €	7 500 €
	JARDINS OUVRIERS COMMUNAUX DE LYON	15 245 €	15 245 €
	SOCIETE FRANCAISE DES ROSES	4 500 €	4 500 €
	SOCIETE LYONNAISE D'HORTICULTURE	3 050 €	3 050 €
	TOTAL ESPACES VERTS	30 295 €	30 295 €

Direction	Tiers	pour mémoire 2021	2022
SECRETARIAT GENERAL DGUIT	AGENCE LOCALE DE L'ENERGIE	24 000 €	40 000 €
	TOTAL SECRETARIAT GENERAL DGUIT	24 000 €	40 000 €

Direction	Tiers	pour mémoire 2021	2022
MISSION EGALITE ET HOSPITALITE / MISSION VILLE DES ENFANTS	ORDRE DES AVOCATS AU BARREAU DE LYON	22 500 €	22 500 €
	RESEAU DELICE - Ville des Enfants	0 €	13 438 €
	TOTAL MISSIONS EGALITE ET HOSPITALITE / VILLE DES ENFANTS	22 500 €	35 938 €

Direction	Tiers	pour mémoire 2021	2022
MISSION DEMOCRATIE OUVERTE	UCIL UNION COMITES INTERETS LOCAUX	5 000 €	5 000 €
	TOTAL MISSION DEMOCRATIE OUVERTE	5 000 €	5 000 €

TOTAL Article : 65748	13 956 793 €	14 307 232 €
------------------------------	---------------------	---------------------

Article 6573* - Subventions de fonctionnement versées aux organismes publics

Article 657362 : Subventions de fonctionnement - CCAS

Direction	Tiers	Pour mémoire 2021	2022
Action Sociale	CCAS de LYON - Subvention d'équilibre	12 265 000 €	13 204 300 €
	CCAS de LYON - Fonds d'Aide aux Jeunes	35 000 €	20 000 €
	CCAS de LYON - Taxe sur les spectacles	332 356 €	332 356 €

Total article 657362:	12 632 356 €	13 556 656 €
------------------------------	---------------------	---------------------

* En 2021 : les subventions au CCAS ont fait l'objet d'une délibération spécifique et n'étaient pas intégrées dans la délibération globale d'attribution de subventions

Article 657381 : Subventions de fonctionnement - Autres établissements publics locaux

Direction	Tiers	Pour mémoire 2021	2022
Affaires Culturelles	Conservatoire à Rayonnement Régional - Interventions dans les écoles primaires de Lyon	892 829 €	1 000 000 €

Total article 657381 :	892 829 €	1 000 000 €
-------------------------------	------------------	--------------------

Article 657382 : Subventions de fonctionnement - Autres organismes publics
--

Direction	Tiers	Pour mémoire 2021	2022
Economie Commerce et Artisanat	Chambre des Métiers et de l'Artisanat de Lyon Région Auvergne Rhône Alpes	0 €	6 000 €
	Chambre de Commerce et d'industrie de Lyon Métropole Saint Etienne et Roanne	0 €	17 500 €

Total article 657382 :	0 €	23 500 €
-------------------------------	------------	-----------------

Total article 6573*:	13 525 185 €	14 580 156 €
-----------------------------	---------------------	---------------------

B) pour le budget annexe du Théâtre des Célestins :

Nature 65748 : Subvention de fonctionnement - Associations et autres personnes de droit privé

Direction	Tiers	Pour mémoire 2021	2022
RELATIONS SOCIALES ET DE LA VIE AU TRAVAIL	AMITIE COMMUNAUTAIRES ET MUNICIPAUX	24 €	23 €
	ARLYMET	45 €	44 €
	TOTAL	69 €	67 €

C) pour le budget annexe des Halles de Lyon Paul Bocuse :

Nature 6743 : Subvention de fonctionnement - Associations et autres personnes de droit privé
--

Direction	Tiers	Pour mémoire 2021	2022
RELATIONS SOCIALES ET DE LA VIE AU TRAVAIL	AMITIE COMMUNAUTAIRES ET MUNICIPAUX	4 €	4 €
	ARLYMET	7 €	8 €
	TOTAL	11 €	12 €

D°) pour le budget annexe Auditorium-Orchestre national de Lyon :

Nature 65748 : Subvention de fonctionnement - Associations et autres personnes de droit privé

Direction	Tiers	Pour mémoire 2021	2022
RELATIONS SOCIALES ET DE LA VIE AU TRAVAIL	AMITIE COMMUNAUTAIRES ET MUNICIPAUX	75 €	74 €
	ARLYMET	141 €	140 €
	TOTAL	216 €	214

2- Les dépenses correspondantes seront prélevées sur les crédits inscrits aux budgets 2022 tel que prévu dans les tableaux ci-dessus.

3- La convention d'application type, annexée à la présente délibération est approuvée.

4- M. Le Maire est autorisé à signer le dit document.

(Et ont signé les membres présents)
Pour extrait conforme,
Le Maire,

Grégory DOUCET